



Barbastella barbastellus
Michael SOL

CHIROPTERES

INFOS

BULLETIN DE LIAISON DU PLAN
NATIONAL D' ACTIONS CHIROPTERES

N° 2 - OCTOBRE 2009

SOMMAIRE

*** L'état de conservation
des chauves-souris**

.....2

*** Le Plan national
Actualités-Octobre 2009**

.....3

*** Communication**

.....4

*** Actualités thématiques**

.....5

*** Actualités chiroptères**

.....5

**En régions
En Outre mer
A l'international**

*** Ouvrages et
publications**

.....7

*** Colloques et Rencontres**

.....8

EDITORIAL

La Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels s'est engagée dans l'animation du Plan National d'Actions Chiroptères au début de cette année 2009 pour de multiples raisons et avec plusieurs ambitions. Notre réseau, regroupant 29 conservatoires agit concrètement depuis plus de trente ans pour la préservation des habitats. Il est impliqué depuis plusieurs années dans de nombreux projets de protection de la biodiversité dont certains concernent plus particulièrement les chiroptères. L'implication de la Fédération comme maître d'ouvrage de plusieurs programmes européens (Life) ainsi que les forts liens existant entre salariés et bénévoles du réseau des conservatoires avec les groupes chiroptères expliquent cet engagement de longue date.

Les 26 actions du plan chiroptères sont toutes importantes et la réussite de chacune d'entre elle nécessitera l'implication de tous les acteurs concernés. C'est dans un esprit de concertation et de complémentarité que l'efficacité et la lisibilité de la protection des chauves-souris et de leurs habitats pourra progresser. C'est dans cette « intelligence collective » que nous souhaitons œuvrer en particulier aux côtés du ministère de l'écologie et de la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères.

La prise en compte des chauves-souris dans la gestion forestière, ou agricole, dans la mise en place des infrastructures, dans la construction et l'entretien des bâtiments publics ou privés, dans l'évaluation des impacts, etc... constituera en effet autant d'éléments clés de la préservation durable des populations. Leur complémentarité est souhaitable et justifie pleinement la place des chiroptères dans la dynamique relancée des plans nationaux d'actions en faveur des espèces menacées.

Que tous les salariés, que tous les bénévoles chiroptérologues soient encouragés dans leur travail de longue haleine et que leurs missions pour la préservation de ces espèces, encore trop méconnues et pourtant si fragiles, soient facilitées et rendues possibles.

C'est avec un intérêt tout particulier que je suivrai personnellement ce projet, pour avoir été très impliqué dans la gestion des milieux souterrains lorsque j'étais président de la fédération française de spéléologie. Connaissant toute l'implication des spéléologues en faveur de la protection et de la préservation des chiroptères, je suis persuadé que les actions que nous engageons retiendront toute leur attention et que nous pourrons associer pleinement ces spécialistes du monde souterrain à nos programmes.

Gageons que ces énergies déployées soient plus encore relayées par des projets cohérents et soutenus durablement par les collectivités, les administrations et les entreprises. Je forme aussi le vœu que les bilans que nous aurons à dresser dans 5 ans seront positifs, que des avancées significatives pourront être bénéfiques en premier lieu pour les chauves-souris et leurs habitats bien sûr mais tout autant pour les dynamiques d'acteurs et d'actions dans les territoires, sources évidentes d'efficacité.

Pascal VAUTIER

Président de la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels



la Fédération,



avec :



L'Etat de conservation des chauves-souris

La France métropolitaine accueille **34** espèces de chauves-souris bénéficiant toutes d'un statut de protection nationale et internationale.

Des listes rouges permettent d'attirer l'attention sur l'état de conservation des différentes espèces. Chaque espèce peut être classée dans l'une des neuf catégories suivantes : Eteinte (EX), Eteinte à l'état sauvage (EW), En danger critique d'extinction (CR), En danger (EN), Vulnérable (VU), Quasi menacée (NT), Préoccupation mineure (LC), Données insuffisantes (DD), Non évaluée (NE). La classification d'une espèce dans l'une des trois catégories d'espèces menacées d'extinction (CR, EN ou VU) s'effectuent par le biais de critères basés sur différents facteurs biologiques associés au risque d'extinction : taux de déclin, population totale, zone d'occurrence, zone d'occupation, degré de peuplement et fragmentation de la répartition. Ces listes se déclinent à plusieurs échelles.

Au niveau mondial, la liste rouge de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN, 2008) a ainsi identifié le Rhinolophe de Méhely *Rhinolophus mehelyi* et le Murin de Capaccini *Myotis capaccinii* comme espèces vulnérables. Détails sur : <http://www.iucnredlist.org/>

Au niveau européen, d'après la liste rouge européenne (2006), le Rhinolophe euryale *Rhinolophus euryale*, le Rhinolophe de Méhely *Rhinolophus mehelyi*, le Murin de Capaccini *Myotis capaccinii*, le Murin de Bechstein *Myotis bechsteinii* et la Barbastelle d'Europe *Barbastella barbastellus* figurent dans la catégorie «vulnérable».

Détails sur :

<http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/species/redlist/>



Rhinolophus euryale
©Jean Michel BOMPAR

Au niveau national, d'après la liste rouge des espèces menacées en France établie par le comité français de l'UICN (UICN France, 2009) et ses partenaires, le Rhinolophe de Méhely *Rhinolophus mehelyi* est en danger critique d'extinction, le Murin de Capaccini *Myotis capaccinii*, le Murin du Maghreb *Myotis punicus* et le Minioptère de Schreibers *Miniopterus schreibersii* sont quant à eux classés dans la catégorie "vulnérable".

Détails sur : <http://www.uicn.fr/Liste-rouge-France.html>

Certaines **régions** ont également réalisé cette démarche afin d'établir des listes rouges régionales.

Sont présentées ci-dessous quelques illustrations des actions en cours :

Fiche action 1 : Rédiger et mettre en œuvre des plans d'actions régionaux pour les chiroptères

Au 1er octobre 2009, toutes les régions (sauf une) ont entamé la mise en place d'un plan d'actions régional pour les chiroptères.

Fiche action 2 : Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance internationale et nationale

Une enquête est à ce jour mise en œuvre dans les régions afin de connaître l'état actuel des protections des gîtes recensés lors de l'inventaire de 2004.

Fiche action 3: Actualiser l'inventaire des gîtes protégés et à protéger

Une réflexion est en cours pour réactualiser la méthodologie qui a permis la hiérarchisation des sites (d'intérêt international, national, régional, départemental) en 2004. Au vu de l'avancée des connaissances, cette méthode doit être réadaptée, permettant par la suite d'actualiser la liste des sites à protéger.

Fiche action 4 : Elaborer et mettre en œuvre des solutions techniques répondant à la mise en sécurité des mines orphelines et autres gîtes souterrains artificiels

Le projet de circulaire pour la prise en compte des chiroptères lors de la fermeture des mines orphelines est en cours de signature au sein du MEEDDM. Elle est attendue avec impatience dans les régions.

Fiche action 5 : Coopérer avec les administrations décentralisées chargées du patrimoine culturel pour la protection des gîtes dans les bâtiments

Il est rappelé aux services déconcentrés du Ministère de la Culture l'importance de la prise en compte de ces mammifères protégés par la loi lors de travaux de rénovation dans des monuments historiques ou lors de fouilles archéologiques - une circulaire en ce sens doit être préparée - et de ne pas hésiter à se rapprocher des associations spécialisées pour des conseils¹. **Le patrimoine écologique est tout aussi important que le patrimoine culturel !**

¹ coordonnées sur : <http://www.sfepm.org/groupeChiropteres.htm>

Fiches action 6 et 7 :

- *Elaborer et mettre en œuvre une méthodologie pour la prise en compte des chiroptères lors de la construction et de l'entretien d'infrastructures et autres ouvrages d'art.
- *Evaluer l'efficacité de systèmes de réduction d'impact des infrastructures de transport.

Une rencontre avec le SETRA en septembre a permis de discuter du futur guide méthodologique pour la prise en compte des chauves-souris lors de la construction et de l'entretien des infrastructures de transport. **N'hésitez pas à faire remonter des informations de tout aménagement effectué sur des infrastructures pour les chauves-souris afin d'engager un suivi¹.** Un comité de pilotage se réunira en novembre pour discuter de ces deux actions.

Fiche action 18 : Organiser un système centralisé de ressources bibliographiques et techniques se greffant sur une base de données préexistante

La convention avec le Muséum de Genève permettant un accès gratuit à l'ensemble des publications de leur bibliothèque mondiale est en cours de signature. La constitution de la liste des chiroptérologues participant aux plans régionaux pour cet accès se poursuit : **ne pas oublier de se signaler¹.**

Fiche action 19 : Etablir un système de formation nationale pour le suivi et l'étude des chiroptères en particulier pour la procédure de délivrance des autorisations de capture

Une participation au stage de capture de l'ONF a permis de prendre des contacts pour la mise en place d'une formation de validation des connaissances pour la capture des chauves-souris.

Communication

Événement : Le Jour de la Nuit— 24 octobre 2009

Organisé par Agir pour l'Environnement et ses partenaires, il a pour but de sensibiliser aux conséquences de la pollution lumineuse. A cette occasion, des villes proposent l'extinction des lumières et les associations des animations nocturnes.

Renseignements et inscriptions sur : <http://www.jourdelanuit.fr>



Presse :

Le n°64-65 de Zones Humides Infos (septembre) porte sur les « Mammifères des zones humides ». A cette occasion, un article est publié sur le Murin de Capaccini et le Murin des marais, deux espèces emblématiques des zones humides.

La revue est téléchargeable en fin d'année sur :

http://www.snpn.com/rubrique.php?id_rubrique=23 . Ou sur demande à la SNPN.

Plaquette EUROBATS :

Une nouvelle plaquette « chauves-souris et gestion forestière » est publiée par Eurobats.

Elle est téléchargeable sur :

http://www.eurobats.org/publications/leaflet/BatsForestry_Flyer_web_fr.pdf

¹ audrey.tapiero@enf-conservatoires.org

Actualités thématiques

Agriculture et biodiversité

Un rapport de l'INRA a été publié dont le titre est : "Agriculture et biodiversité. Favoriser les synergies." Le lien entre les produits phytosanitaires et les chauves-souris est mentionné à plusieurs reprises (chapitre 2, pages 28 et 81) .

Il est téléchargeable sur : http://www.inra.fr/1_institut/expertise/expertises_realisees/agriculture_et_biodiversite_rapport_d_expertise

Forêt

Le 11^{ème} Parc National français a été créé (décret juillet 2009) en zone forestière de plaine (Zone de Châtillon, Châteauvillain et Arc-en-Barrois) dans les départements de la Côte d'Or et Haute Marne.

Natura 2000

Suite à l'évaluation obligatoire tous les 6 ans par les pays européens des habitats et espèces de la Directive Habitats, un rapport de synthèse sur l'état de conservation des types d'habitats et des espèces a été publié cette année. Il est téléchargeable sur : <http://www.eurosfaire.prd.fr/news/consulter.php?id=3382>

Actualités chiroptères

Dans les régions

LANGUEDOC-ROUSSILLON : **Projet de fermeture de grottes par des aménagements appropriés sur un site Natura 2000.**

Plusieurs grottes présentes sur le site devront faire l'objet prochainement de fermeture pour la mise en tranquillité d'espèces s'y reproduisant dont le Rhinolophe de Méhely, espèce en danger critique d'extinction en France, d'après la liste rouge nationale des espèces menacées (2009).

Contact : Pascal Médard, Espace Nature Environnement : ene.sud@wanadoo.fr

LIMOUSIN : **Fermeture d'une galerie sur le site Natura 2000 « Vallée du Taurion » FR7401146.**

Des travaux de fermeture (par foudroyage) par les services en charge de la mise en sécurité des mines ont été menés sur une galerie (reconnue pour abriter des chauves-souris) de décembre 2007 à février 2008, sans concertation avec les associations spécialisées ... alors que le site figure dans le réseau Natura 2000 et sans que l'animateur du Docob, le Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin, ne soit consulté. La sortie et la mise en œuvre de la circulaire nationale permettant la prise en compte des chiroptères lors de ces mises en sécurité est une priorité.

POITOU-CHARENTES : **deux expositions itinérantes sur les chauves-souris.**

Ces expositions ont été réalisées dans le cadre de la mise en œuvre de deux DOCOB Natura 2000 animés par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes : les « Carrières de Loubeau » FR5400448 et la « Grotte de Rancogne » FR5400407. La première a été portée par la Ville de Melle en Deux-Sèvres et la seconde par la Communauté de Communes Bandiat-Tardoire en Charente. Ces expositions, à destination du grand public, permettent de mieux faire connaître le monde des chauves-souris, d'oublier les idées préconçues et de participer individuellement ou collectivement à leur protection.

Contact : Ségolène Tricot ou Thomas Hérault : contact@cren-poitou-charentes.org ou 05 49 50 42 59

En Outre-Mer

NOUVELLE-CALEDONIE :

En Nouvelle-Calédonie, les chiroptères constituent les seuls mammifères terrestres indigènes à l'archipel. Pourtant, les 5 espèces de microchiroptères (dont trois endémiques) et les 4 espèces de mégachiroptères (dont 3 endémiques) présents ont été jusqu'ici très peu étudiés.



Rousette rousse (*Pteropus ornatus*) endémique à l'île, F Brescia (IAC)

En 2000, une mission du Muséum National d'Histoire Naturelle a permis de faire le point sur l'état des connaissances sur les espèces, et des premières recommandations ont été établies. Depuis 2003, l'Institut Agronomique néo-Calédonien (IAC) étudie les rousettes, gibier très recherché par diverses communautés du pays et dont les populations sont en déclin. Les études les concernant visent à améliorer notre connaissance de leur bio-écologie et établir des recommandations destinées aux autorités locales compétentes en matière d'environnement des trois Provinces pour en assurer leur bonne gestion et conservation (réglementation de la chasse, mesures de protection...). Depuis 2005, divers partenaires (IAC, Centre d'Initiation à l'Environnement, WWF, Provinces Nord, Sud, Iles Loyauté, Fédération de la Faune et de la Chasse, Association Dayu Bik, Conservation International, Société Calédonienne

d'Ornithologie) se regroupent chaque année au mois de septembre pour organiser la Nuit de la Chauve-Souris en collaboration avec la SFEPM et Eurobats. Enfin, depuis février 2009 a été créée la toute nouvelle Association pour la Conservation des Chauves-Souris (ACCS) qui s'est fixée comme objectifs principaux de contribuer à améliorer les connaissances sur ces mammifères et participer à la diffusion de l'information auprès du public.

Contact :

Institut Agronomique néo-Calédonien (IAC)

BP 73 – 98890 Païta- Nouvelle-Calédonie

Fabrice Brescia : brescia@iac.nc

Association pour la Conservation des Chauves-Souris (ACCS)

BP 1317 - 98860 Koné – Nouvelle-Calédonie

(Président : Philippe Nekotrotro) accs.nc@hotmail.fr



ACCS

Association pour la Conservation
des Chauves-Souris

Internationales

BELGIQUE :

La grotte **Sainte Anne**, appartenant à l'Union belge de Spéléologie, a été rendue accessible aux chauves-souris, par la pose de barreaux à la place d'un mur bétonné.

L'Echo des Rhinos N°56, feuille de contact *Plecotus* (août-septembre 2009), téléchargeable sur :

<http://www.chauves-souris.be/>

Contact : plecotus@natagora.be

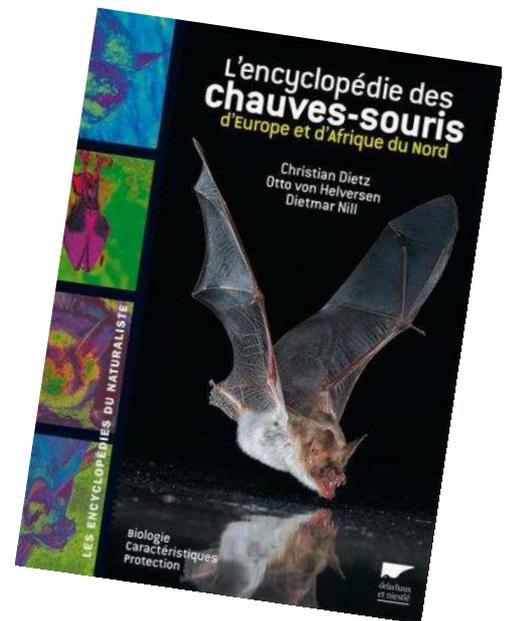


Ouvrages et publications

Sortie de "l'Encyclopédie des Chauves-souris d'Europe et d'Afrique du Nord" (C. Dietz, O. Von Helverson et D. Nill/ Ed. Delachaux et Niestlé).

Cet ouvrage, publié en octobre 2009, fait le point sur les dernières découvertes et tient compte des changements taxonomiques importants intervenus. Il constitue à la fois un guide de détermination et un ouvrage de référence complet, s'adressant aussi bien aux spécialistes qu'au grand public de passionnés.

Détails et commande sur <http://www.delachauxetniestle.com> au prix de 49.90 €



Etude : Effet des lumières artificielles sur les populations de chiroptères

Cette étude met en avant l'influence de la pollution lumineuse qui perturbe le comportement de certaines espèces, telles que *Rhinolophus hipposideros*. Il semblerait que la lumière artificielle interrégisse avec le choix des routes de vol de cette chauve-souris. Des aménagements de ces sources lumineuses doivent donc être réfléchis.

Stone et al., Street Lighting Disturbs Commuting Bats, Current Biology (2009), doi:10.1016/j.cub.2009.05.058

Ce sujet fait l'objet de la thèse d'Emma Stone, disponible sur le site :

<http://www.batsandlighting.co.uk/>

Etude : Effet du bruit sur le comportement de chasse des chauves-souris

Des tests ont été effectués sur l'influence du bruit de fond sur le comportement de chasse du Grand murin. Cette espèce repère ses proies par le bruit (audition passive) que font les insectes en se déplaçant sur les feuilles sèches (chasse par glanage au sol), son sonar lui permettant d'éviter les obstacles (audition active). Un bruit de fond intense dissuaderait les individus de chasser dans un milieu. Les espèces glaneuses éviteraient les terrains de chasse à proximité des passages de trafic routier, présentant pourtant une disponibilité en proies satisfaisante.

Schaub, A. et al. 2008. Foraging bats avoid noise. Journal of experimental Biology, 211 : 3174-3180

Téléchargeable sur :

<http://jeb.biologists.org/cgi/content/abstract/211/19/3174>

Colloques et Rencontres

FRANCE:

* 6èmes Rencontres Chiroptères Grand Sud

Elles ont eu lieu le 12 et 13 septembre 2009 à St-Bauzille de Putois (34) et ont rassemblé une quarantaine de participants.

Les présentations ont été diverses avec le radiotracking comme thème principal mais aussi la présentation du système Chirotech sur les éoliennes, le rôle des chauves-souris dans les vergers, les activités des groupes chiroptères, la conservation des populations dans le bâti, un système de surveillance par caméra dans un gîte du Parc National des Ecrins...

Les actes seront publiés sur : <http://www.le-vespere.org>

* Nuit européenne de la Chauve-souris— 29 août 2009

147 animations gratuites ont eu lieu du 24 juillet au 20 septembre dans l'ensemble des régions, rassemblant près de 6 000 participants. Elles permettent chaque année de sensibiliser le grand public à ces mammifères discrets et fragiles.

Plus d'infos sur : <http://www.sfepm.org/NuitChauveSouris/presentation.htm>

* A VENIR : Les rencontres nationales Chauves-souris— 20 et 21 mars 2010

Elles auront lieu au Muséum d'histoire naturelle de Bourges.

BELGIQUE :

A VENIR : Colloque sur *Myotis emarginatus* - 6 et 7 novembre 2009 à Anvers.

Plus d'infos sur : <http://www.chauves-souris.be/>

Contact : pierrette.nyssen@natagora.be

ESPAGNE :

A VENIR : 9èmes rencontres de la Sociedad Española para la Conservación y Estudio de los Mamíferos- du 4 au 7 décembre 2009

Plus d'infos sur : <http://www.secembilbao09.com/>

ALLEMAGNE :

A VENIR : 2èmes rencontres internationales Chauves-souris, organisées par le Leibniz Institute for Zoo and Wildlife Research à Berlin, dont le thème est : Biologie des chiroptères et maladies infectieuses— du 19 au 21 février 2010.

Renseignements et inscriptions sur : <http://www.izw-berlin.de>

N'hésitez pas à adresser à tout moment vos articles et informations que vous souhaiteriez faire partager au réseau. Vos photos et dessins sont également les bienvenus pour illustrer ce bulletin. En vous remerciant par avance de votre participation future...

Plan National d'Actions Chiroptères
Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels
Maison de l'Environnement de Franche Comté - 7 rue Voirin - 25000 Besançon
03 81 81 78 64 - www.enf-conservatoires.org
Conception : A. Tapiero - chargée de mission du Plan National d'Actions Chiroptères
audrey.tapiero@enf-conservatoires.org
Comité de lecture : F. Muller, B. Mounier et C. Lépine (FCEN), M. Carteron (DIREN Franche Comté, DIREN pilote), H. Fourdin, M. Lemaire et S. Aulagnier (SFPEPM)
Directeur de publication : P. Vautier (FCEN)